

Coupe de l'avesnois

A quelques heures du match de foot France-Honduras, notre équipe « séniors » jouait à Jeumont la finale de la Coupe de l'avesnois contre Bellignies.

Les supporters de la cité du marbre étaient venus nombreux avec des musiciens et mirent une ambiance survoltée dans les tribunes.

Malgré cela, Marpent marqua le premier but quelques minutes après le coup d'envoi.

Le jeu collectif de l'équipe de Bellignies lui permit d'égaliser en seconde mi-temps.

Alors que Bellignies était sur le point de prendre le dessus en envoyant le ballon sur le poteau du gardien de but marpenois, nos joueurs firent le dernier forcing pour l'emporter à deux buts contre un, dans l'enthousiasme général.

C'est la première fois que l'équipe de Marpent remporte cette coupe, gagnée l'an dernier par l'équipe de Maubeuge.

Le 15 juin était donc un grand jour pour le football marpenois et pour notre commune.

Le maire, qui assistait au match avec Karine Vilbbas, Gérard Monfourny et Bruno Legros, alla féliciter les joueurs en liesse, et leur président Pierre Péon.

Votre maire, Jean Marie Allain

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
marpent@wanadoo.fr
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

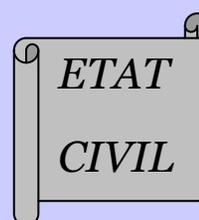
EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	3
LA VIE DU VILLAGE	4
VIE ASSOCIATIVE	8
LA VIE DU CONSEIL	9
PHOTOS	12
MAISONS FLEURIES	

Comité de lecture

JM Allain,
C Lavielle,
M Nicol, J Loire,
A Delplanche,
Y Cypryszak,
G Bocquet

NAISSANCES

SCALZO Selena	8 janvier 2014
DEPOITTE Simon	14 mai 2014
SAUTIER Eléonore	25 mai 2014
BOURLET Cécilia	26 mai 2014
EL HASSANI Méhdène	20 juin 2014



DECES

STARK Hilda veuve ADAM	28 mai 2014	Née en 1920
BASILE Christiane épouse GELDHOF	30 mai 2014	Née en 1943
MOREAU Jacqueline	4 juin 2014	Née en 1957

PERMANENCE MAIRIE

En juillet et Août, la permanence du samedi se tiendra de 9 h à 10 heures.
Fermeture exceptionnelle le 12 juillet et le 16 août 2014.

ELECTIONS EUROPEENNES

Nous remercions les assesseurs et scrutateurs qui ont consacré du temps, le dimanche ensoleillé de la Fête des mères, pour permettre aux élections de se dérouler correctement.

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE

Les inscriptions de la cantine auront lieu tous les matins du 1er au 18 juillet inclus et le mardi 19 août toute la journée.

Les inscriptions T.A.P (Temps d'Activité Périscolaire) se feront les mêmes jours.

Pas d'inscription T.A.P en dehors des dates prévues ci-dessus.

VISITE A LA PMI



Comme chaque année, les mamans de la consultation des nourrissons ont reçu la visite d'une délégation d'élus composée du maire, de Mme Nicol et de M Leblanc.

Avec le médecin de la PMI, de la pédiatre et les élus, mamans et enfants se sont prêtés à la séance photo avant de repartir avec un « vanity » offert par la municipalité.

QUALITE DE L'EAU

Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie pour lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville.

Trouvez votre commune et vous aurez le résultat . . .

<http://www.sante-sports.gouv.fr/resultats-du-controle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html>

HIRONDELLES

Les hirondelles , malgré leur statut protégé en France depuis 1976 , déclinent de manière préoccupante.

C'est la raison pour laquelle une enquête se déroule dans le Nord Pas de –Calais jusqu'en août 2014.

Si vous observez des nids d'hirondelles, vous pouvez participer en allant sur le site www.eden62.fr

HORAIRES DE LA POSTE

Le matin : 8 h 30 à 11 h 30 tous les jours de la semaine.

L'après-midi : 13 h 30 à 16 h 30 les lundi, jeudi et vendredi

14 h 30 à 16 h 30 le mardi

Fermé le samedi après-midi



EPICERIE CHEZ MIREILLE

M Mebrouck nous a fait part de la fermeture de son magasin fin juin.

Dans un contexte particulièrement difficile, M Mebrouck avait fait le pari de capter une part de la clientèle marpentoise pour les courses d'appoint.

Cette part s'est révélée insuffisante pour assurer la pérennité de ce commerce.

PROFESSIONS DE SANTE

Monsieur Xavier Marchand, infirmier, nous informe que son cabinet est transféré au 36, rue de la République (cabinet du docteur Leclerc).

Tél : 06 45 31 67 13

Madame Aurore Drugmanne, sage femme, s'installe au rez-de-chaussée de la mairie, accompagnant consultations (pré et post natal) sur rendez-vous

Tél : 06 45 31 48 39

PODIUM COMMUNAL

La commune possédant un podium vaste mais non couvert, il a été décidé de faire l'acquisition d'une couverture à treuil et des cloisons de fermeture.

Cette acquisition, d'un coût de 9678 € TTC, permettra de protéger le matériel et les utilisateurs en cas de mauvais temps.

APPEL DU 18 JUIN

La cérémonie aux monuments aux mots, annoncée dans le bulletin d'avril, a rassemblé une délégation municipale rejointe par plusieurs marpentois qui avaient souhaité rendre hommage au général de Gaulle : Mme Yvette Leclerc, M. Pierre Péon, président du football club, et M. Grell

PROCHAINE COLLECTE DECHETS VERTS

Prochains ramassages : vendredi 18 juillet et vendredi 16 août



LIVRES D'OCCASION

La bouquinerie vous propose le rachat de livres de l'ancienne bibliothèque (de 0.50 à 1 euros), le samedi après midi de 14 à 16 h.

L'argent collecté permet l'achat de nouveaux livres et de jeux de société pour les animations péri- scolaires.

Contact : Yvette Février, médiathèque L'Oiseau-Lyre.

LA MASCOTTE DE L'OISEAU-LYRE

Dans le cadre de la Symphonie des livres, les enfants des écoles ont dessiné un oiseau dont le corps laisse deviner une harpe et un saxophone, tandis que les ailes représentent deux pages ouvertes avec les lettres de l'alphabet.

Le dessin a ensuite été dessiné en trois dimensions par informatique à la Gare Numérique pour donner naissance, toujours par procédé numérique, au bel oiseau qui devient ainsi la mascotte de la médiathèque.

Toutes nos félicitations aux enfants et nos remerciements au directeur d'école, M Painchart, pour avoir répondu à notre proposition.



HOMMAGE A DANIEL QUINZIN



Daniel Quinzin, dit « Quinquin » avait été entraîneur et joueur au sein de notre équipe de football.

Ses camarades du club et amis lui ont rendu hommage en organisant deux matchs amicaux au stade des cheminots, en présence d'une délégation municipale composée du maire, de Jacqueline Loire, de M et Mme Nicol, et de Mme Alda Delplanche et de Gérard Monfourny.

COMMUNIQUER POUR MIEUX S'ISOLER

La municipalité avait convié les Marpen-tois à la médiathèque l' « oiseau-lyre » pour rencontrer les principaux acteurs dans le domaine des aides aux économies d'énergie.

En préambule, le maire rappela que la commune avait pour préoccupation de réduire le nombre de logements mal isolés, source de dépenses inconsidérées et de gaspillage énergétique et qu'il convenait de « communiquer davantage pour favoriser l'isolation du parc ancien ».

Nicolas Catteau, pour le Pacte Energie Solidarité, expliqua comment il était possible de faire isoler par des professionnels certifiés les combles perdus pour un euro seulement.

Mme Aurélie Chopin, directrice du Cal-PACT et Laure Plouvier, responsable de l'antenne Espace Info Energie, complétèrent utilement l'intervention de M. Catteau par la présentation d'une multitude d'aides financières, dont celles de l'agglomération, destinées à améliorer la performance énergétique des logements dans le cadre du programme « habiter mieux ».

Les différents intervenants ont souligné que ces différentes aides étaient souvent conditionnées à des plafonds de ressources mais que ces plafonds, compte-tenu des revenus des propriétaires occupants dans le parc privé ancien, représentaient rarement un obstacle au montage des dossiers.

Plusieurs participants prirent ainsi les contacts pour faire le point sur leur projet afin d'opter pour la subvention la plus adéquate.



COMMUNE DE MARPENT

Vous êtes cordialement invités (ées) à participer au voyage annuel que la **Municipalité** organise le :

Samedi 06 septembre 2014 après-midi

Nous vous proposons de venir découvrir au cœur d'un écrin paysager le Musée « **LE LOUVRE LENS** » un lieu unique réunissant en un seul et même espace plus de 200 œuvres du Louvre. Vous vous laisserez guider sur 120 mètres de galerie pour un voyage à travers l'histoire de l'art et des civilisations.

Départ de Marpent prévu à **13h30**

Retour à Marpent prévu à **19h30**

TARIF : 15€

Bénéficiaires CCAS : **10€**

Enfant moins de 12 ans **gratuit**

extérieurs **30€**

INSCRIPTIONS : en mairie

date limite d'inscriptions : le 29 août 2014

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE

Places limitées

FESTI-KIOSQUE

La brocante du samedi a connu un énorme succès.

Le concours de pétanque, organisé par les joueurs de cartes et la municipalité, a réuni 32 équipes dans le Parc Barbusse.

C'est Bernard Dehon et son fils Esteban, d'Aulnoye-Aymeries, qui remportèrent le concours.

Le concert de l'harmonie de Leers-et-Fosteau fut très apprécié des personnes présentes, de même que le feu d'artifice tiré par M.Demarcq (Ouistiti Land).

Le concours de pêche du dimanche matin a rassemblé 18 pêcheurs sur les bords de Sambre. Parmi eux, 14 ont pris du poisson pour un total de 32 kilos ! dont 6 kilos rien que pour le premier d'entre eux, M.Christophe Gauthier.

Le point d'orgue de Festi-kiosque fut bien entendu le cortège du dimanche, très fourni en participants et que nous remercions une nouvelle fois : les Amis du Moulin, le Club Nautique, le Foot-ball club de Marpent, Loisirs et Culture (les peintres en folie), le Comité des Anciens (les jardiniers en brouette), la société de Gymnastique marpentoise (dances panthère), l'Amicale des Ecoles de Marpent, les Archers de la Sambre, l'association Wattis'ânes (dances féodales), le groupe Bela Rada (folklore serbe), les mascottes, les Arts sans Lézards, le groupe country « route 66 » les majorettes de Jeumont et la fanfare de Sous-le Bois, les peluches du « Maximum Show », les Gilles de Berlaimont.

TOMBOLA DE FESTI-KIOSQUE

Les forains ont offert une cafetière ; une trottinette, une structure gonflable et une tablette tactile.

Ces lots ont été complétés par des lots de la municipalité (aspirateur, ponceuse, pulvérisateur) et ceux de généreux donateurs que nous remercions : Société SERIM, boulangerie Cuvelier, boucherie Caudron, Coiffure Martine, Pharmacie Baudry, Motoculture Huart, RS Coiffure rue Salengro, Direct de Hollande, Intermarché, Friterie du Pont, Friterie Barbusse, Friterie de la Barque, produits St Christophe, Agence Tigre, Ets Leclerc de Cousolre.



BROCANTE



CONCOURS DE PETANQUE



CONCOURS DE PECHE



MAJORETTES DE JEUMONT



FANFARE DE MAUBEUGE



COMITE DES ANCIENS



LES ARCHERS



HARMONIE COMMUNALE



LOISIRS ET CULTURE



LES MEUNIERIS

LE MOULIN

Le moulin s'est étoffé au troisième étage d'une reproduction minutieuse du mécanisme d'un moulin traditionnel.

Cet apport de nouveaux éléments didactiques a été réalisé par l'association « les moulins d'antan », à partir des plans de Daniel Bisiaux et grâce au bois offert par les établissements Meurant de Gognies-Chaussée que nous remercions chaleureusement.



FETE DE LA MUSIQUE

Pour leur première Fête de la musique, les moulins d'antan ont offert aux marpentois une sympathique soirée au pied du moulin.

Alexandre DAVID a promené les spectateurs dans l'univers du synthétiseur et Fabrice JORIS, conseiller municipal et secrétaire de l'association des moulins d'antan, a révélé ses talents de guitariste-chanteur... et animateur.

L'invité de la soirée, Oliver Lord, jeune artiste venu (bénévolement) de Bruxelles, a littéralement ébloui un public conquis par sa voix d'or, doublée d'une grande gentillesse. Remarqué par la chanteuse Lio, il a participé à l'émission « The Voice » en Belgique.

Dans l'attente de le revoir à Marpent (probablement à la Fête du moulin en 2015), vous pouvez le retrouver sur les réseaux sociaux.



COMPTE – RENDU DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2014

ENQUETE PUBLIQUE QUARTIER DELBREIL

Le commissaire-enquêteur avait souhaité la tenue d'une réunion pour expliquer aux propriétaires les caractéristiques du projet, les détails de la procédure et la nature de leurs indemnités réactualisées

Cette réunion ayant eu lieu en mairie, le conseil municipal considère que les réserves ont été levées.

Toutefois, afin de rechercher un accord amiable avant de solliciter le préfet pour la déclaration d'utilité publique, une ultime réunion aura lieu pour obtenir des propriétaires la cession gratuite d'une bande de terrain qui permettrait d'élargir la rue Delbreil sans les exproprier.

REGLEMENT INTERIEUR D'HYGIENE ET SECURITE

Le conseil adopte à l'unanimité, après avis favorable du Comité Technique Paritaire, le Règlement Intérieur d'Hygiène et de Sécurité.

ACCUEIL DE LOISIRS D'ETE

Les membres présents votent la proposition de tarifs et le recrutement d'animateurs présentée par M. Pascal Leblanc.

RECENSEMENT 2015

M. Pierre Dzielicki, secrétaire de mairie, est nommé coordonnateur communal pour le recensement qui aura lieu en 2015.

QUARTIER DE LA PLACE

La commune, après avoir soustrait une parcelle de 434 m² au logement situé 9 et 9 bis rue de la place, revend ce logement avec la clause « loyer social ».

Les deux acheteurs potentiels seront invités à venir présenter leur projet.

Pour le 3, rue Pasteur, le conseil ne pouvant préempter séparément la parcelle 634 du garage et de la maison, tentera une solution amiable.

POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

Le maire rappelle que les pouvoirs de police spéciale des maires en matière d'assainissement, de déchets ménagers et de stationnement des gens du voyage sont depuis 2011 transférés de plein droit au président de l'intercommunalité, celle-ci exerçant les compétences en question.

Toutefois, les maires avaient la possibilité de notifier leur opposition à ce transfert, ce qui, pour Marpent, avait été fait en ce qui concerne les gens du voyage, les élus ayant estimé que la commune était plus réactive en ce domaine que l'agglomération, celle-ci n'étant pas elle-même en mesure de faire respecter son propre règlement sur ses aires d'accueil où les gens se sont sédentarisés.

La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ajoute la police spéciale de la circulation et du stationnement à la liste des transferts automatiques.

Ce transfert s'applique au 1^{er} janvier 2015 :

- sur les routes nationales, les routes départementales et les voies de communication à l'intérieur de l'agglomération ;
- sur les voies communales et intercommunales à l'extérieur de l'agglomération.

La loi permet toutefois au maire, d'ici le 1^{er} juillet 2014, de notifier à l'intercommunalité son opposition au transfert de la police spéciale de la circulation et du stationnement.

De même, lorsque l'intercommunalité est compétent en matière d'habitat, la loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit le transfert automatique à l'agglomération de la police du maire relative aux édifices menaçant ruine et au péril.

Là encore, pour des raisons de proximité, les élus entendent ne pas se dessaisir de cette prérogative et en informeront l'agglomération.

Bien qu'aucun formalisme ne soit imposé pour la notification de cette opposition, le maire a souhaité que le conseil soit informé et donne son accord avant d'envoyer un courrier à l'agglomération avec copie adressée au préfet du département.

FAUCHAGE

Des marpentois s'étant plaints de l'absence de fauchage des fossés, il est rappelé que le fauchage , qui était fait trois fois par an par la commune, a été diminué depuis le transfert de la compétence à l'agglomération.

C.Lavielle, adjoint aux finances, explique que cette diminution du nombre de passages est liée au coût provoqué par le transfert de compétence, qui s'est révélé nettement plus coûteux que prévu.

Il est toutefois convenu, avant de rencontrer les services de l'agglomération, de faire un point précis sur la commune en distinguant les parties publiques (à charge de l'agglomération) et les parties privées (à charge des riverains).

VITESSE DES AUTOMOBILISTES

Suite aux nombreuses plaintes des riverains concernant la vitesse excessive de nombreux automobilistes et devant l'impossibilité technique et financière d'installer des plateaux surélevés dans toutes les rues de la commune, il est demandé à une commission (B.Beugnies, G.Monfourny, L.Despriet, H.Nicol, P.Leblanc,G.Bocquet) d'examiner la (re)mise en priorité à droite d'une majorité d'intersections afin de ralentir la vitesse.

FETE DU MOULIN

La finale de la Coupe du monde de football se déroulant le 13 juillet à 21 heures, les élus discutent de l'opportunité de retransmettre en direct sur le site cette manifestation sportive.

Un tour de table fait apparaître qu'une majorité d'élus s'oppose à cette éventualité en raison du coût de l'opération et du respect du contrat signé avec les musiciens.

DIVERS

Le conseil vote à l'unanimité :

une motion présentée par le Conseil Régional pour réclamer un bon niveau de desserte ferroviaire dans le Nord-Pas-de-Calais.

un accord pour revendre 500 € à un antiquaire, après appel d'offres, des éléments récupérables (hors portail) de la maison 60, rue de la république, avant sa démolition.

JURY CRIMINEL

La séance se termine par le tirage au sort de sept personnes qui seront proposées pour siéger au jury criminel.

MARPENT CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL REUNION DU 24 JUIN 2014

INSTALLATION D'UNE SAGE-FEMME

L'assemblée donne son accord pour une mise à disposition à Madame Aurore Drugmanne, sage-femme jusqu'alors installée à Jeumont, du local situé en rez-de-chaussée de la mairie dans le cadre d'une convention de 18 mois renouvelable, à partir de juillet-août.

Ce local est en effet vide d'occupation actuellement mais chauffé et très fonctionnel.

Le montant du loyer mensuel est fixé à 200 euros.

60, RUE DE LA REPUBLIQUE

Après mise aux enchères sur internet, le portail du 60 rue de la république sera vendu sept cent cinquante euros à la société Matériaux anciens du Nord de Doullers.

La société sera habilitée à l'enlever après démolition de la construction, probablement en septembre.

GROUPEMENT DE COMMANDE DU CENTRE DE GESTION

Afin de continuer le travail de dématérialisation des actes, l'assemblée accepte l'adhésion pour trois cent euros au nouveau groupement de commande du Centre de Gestion du Nord.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le conseil vote le principe de l'avenant au Contrat Intercommunal Enfance Jeunesse afin de permettre à la commune de Louvroil la création d'un accueil de loisirs extra-scolaire.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

L'assemblée vote les subventions annuelles aux associations ayant tenu leur assemblée générale et présenté leurs comptes.

Une subvention de 100 euros est attribuée à ICE pour payer le matériel de la réparation de la sono communale.

FC MARPENT	3 200,00	MARPENT SPORT LOISIRS	1 250,00
CYCLOS RANDONNEURS MARPENTOIS	550,00	GYM MARPENTOISE	200,00
LES ARCHERS DE LA SAMBRE	500,00	HARMONIE COMMUNALE DE MARPENT	3 500,00
LOISIRS ET CULTURE	500,00	LES AMIS DU MOULIN	300,00
LE MOULIN D'ANTAN	150,00	AMICALE DES ECOLES DE MARPENT	600,00
COMITE DES ANCIENS DE MARPENT	500,00	ACPG/CATM ET TOE	150,00
LE GARDON MARPENTOIS	230,00	STE DE CHASSE	260,00
ASS DES JOUEUX DE CARTES	150,00	CLUB MARCHE NORDIQUE	100,00
CLUB MAJEUR	150,00		

REGIE BUS

La disparition du transport scolaire entraîne la suppression de la Régie Bus.

MARPINIOUX

Le conseil vote les tarifs des accompagnants pour les voyages de cet été : 10 € pour le Val Joly et 26 € pour Paradisio.

Le conseil accepte le principe d'une tarification par période de deux semaines pour les plus petits.

PRE FLEURI

Compte-tenu de la morosité sur le marché de l'accession et de la nécessité d'attirer de nouveaux contribuables, le conseil décide de baisser le prix des parcelles du lotissement le Pré fleuri, en le fixant à soixante euros le mètre carré TTC.

9 et 9 BIS RUE DE LA PLACE

Le maire, M Nicol et M Lavielle, ont reçu les deux acheteurs potentiels et proposent au conseil, qui accepte, l'offre de M Youcef Tébach pour 15 000 euros.

DELEGATION AU MAIRE

Le conseil donne délégation au maire pour régler les avances pour honoraires des avocats, conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CIRCULATION ET SECURITE

Constatant la vitesse toujours excessive de certains véhicules et l'impossibilité technique et financière d'installer des dizaines de ralentisseurs, et au vu des propositions du groupe de travail « voirie », le conseil mandate le maire pour prendre les arrêtés de circulation de mises en place de priorités à droite à plusieurs intersections de la commune.

Il est notamment pris exemple sur la commune voisine de Jeumont où les automobilistes respectent les limitations en raison justement des très nombreuses priorités à droite.

Les rues concernées de la commune sont : Rue Marceau, cité Thivrier, rue de l'énergie, rue du Bel Air, rue du long fossé, rue Delbreil, rue Albert Camus, rue Gambetta, rue Sadi-Carnot, Giratoire de la rue de Maubeuge.

Demande sera faite à l'agglomération de poser les panneaux correspondants et d'annoncer clairement le changement de signalisation sur la commune.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil valide la liste des 16 titulaires et 16 suppléants à proposer aux services fiscaux

P
H
O
T
O
S



Des américains au moulin



Grande Roue à la Ducasse



KERMESSE DES ECOLES



Cortège de tracteurs de collection

Prochain bulletin : mi septembre 2014